



## VILLE DE CHARLEROI

Direction de l'Aménagement et du Développement urbain  
Division du Logement

N/Réf. : LOG/SD/NG/3069/2014  
Permis de location -2896

Agent traitant :  
Nathalie GUILLAUME

COPIE

Charleroi, le 04 DEC 2014

Monsieur,

Concerne : 6020 Dampremy -

Suite à la visite de contrôle du 29 octobre 2014, il appert que le bâtiment repris sous rubrique est à usage unifamilial.

Ce logement n'est pas soumis au permis de location car la superficie habitable est supérieure à 28 m<sup>2</sup>.

Néanmoins, je vous saurais gré de remédier aux manquements constatés repris dans les conclusions, ci annexées.

Je vous prie de croire, **Monsieur**, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Service Logement,



## ATTESTATION MAISON UNIFAMILIALE

Je soussigné . . . . . propriétaire du  
bâtiment  
sis....

...

.....

Atteste sur l'honneur revenir à une situation unifamiliale et  
m'engage à avertir le service population et la police de quartier  
afin de supprimer la numérotation multiple.

Je m'engage également à donner le renom aux locataires qui  
sont encore présents actuellement avec un délai de 6 mois.

Le 15...1...021.....2016.